

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, April 16, 2026

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met with videoconference this day at 8 a.m. [ET] to study Bill S-4, An Act to amend the Energy Efficiency Act; and, in camera, to examine and report on such issues as may arise from time to time relating to energy, the environment, natural resources and climate change.

Senator Joan Kingston (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, colleagues. Before we begin, I would like to ask all senators to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Make sure your earpiece is away from all microphones at all times. Do not touch the microphone. Activation and deactivation will be managed by the console operator. Finally, please avoid handling your earpiece while your microphone is on. Earpieces should either remain on the ear or be placed on the designated sticker at each seat. Thank you for that.

I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin people.

I am Joan Kingston, and I am the Chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. Now I am going to ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Fridhandler: Daryl Fridhandler, Alberta.

Senator D. M. Wells: David Wells, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Arnold: Good morning. Dawn Arnold, New Brunswick.

[*English*]

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Treaty 10, Manitoba region.

[*Translation*]

Senator Youance: Suze Youance, Quebec.

Senator Aucoin: Réjean Aucoin, Nova Scotia.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 16 avril 2026

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 heures (HE), avec vidéoconférence, afin d'étudier le projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur l'efficacité énergétique; et, à huis clos, afin d'examiner pour en faire rapport les questions qui pourraient survenir concernant l'énergie, l'environnement, les ressources naturelles et les changements climatiques.

La sénatrice Joan Kingston (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour, chers collègues. Avant d'aller plus loin, j'aimerais demander à tous les sénateurs de prendre connaissance des cartes placées sur les tables pour connaître les lignes directrices visant à prévenir les incidents liés aux retours de son. Prière de garder les oreillettes à l'écart de tous les microphones en tout temps. Ne touchez pas aux microphones. Leur activation et leur désactivation seront contrôlées par l'opérateur de console. Finalement, évitez de manipuler votre oreillette lorsque le microphone est activé. L'oreillette doit rester sur l'oreille ou être déposée sur l'autocollant prévu à cet effet à chaque place. Je vous en remercie.

J'aimerais commencer par reconnaître que le territoire sur lequel nous nous réunissons est le territoire traditionnel, ancestral et non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Je m'appelle Joan Kingston et je suis la présidente du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je vais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

Le sénateur Fridhandler : Daryl Fridhandler, de l'Alberta.

Le sénateur D. M. Wells : David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

La sénatrice Arnold : Bonjour. Dawn Arnold, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, Traité n° 10, région du Manitoba.

[*Français*]

La sénatrice Youance : Suze Youance, du Québec

Le sénateur Aucoin : Réjean Aucoin, de la Nouvelle-Écosse.

Senator Verner: Josée Verner, Quebec.

[*English*]

The Chair: Thank you. I would like to welcome everybody here today as well as those listening online on sencanada.ca.

Today, pursuant to the order of reference received from the Senate on March 11, 2026, we are pursuing our study of Bill S-4, An Act to amend the Energy Efficiency Act.

We are pleased to welcome our panel today, all by video conference: From the Canadian Institute of Plumbing and Heating, Olivia Auriat, Director of Advocacy; from Electro-Federation Canada, Carol McGlogan, President and Chief Executive Officer; and from the Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada, Perry Chao, Director, Regulatory Affairs.

Thank you all for accepting our invitation and for being here this morning. We're ready to hear your opening remarks, and we'll start with Ms. Auriat.

Olivia Auriat, Director of Advocacy, Canadian Institute of Plumbing and Heating: Thank you, Madam Chair. I would like to thank all members of the committee for inviting me to appear before you today on behalf of the Canadian Institute of Plumbing and Heating and our membership about Bill S-4, An Act to amend the Energy Efficiency Act.

I am Olivia Auriat, and I'm the Director of Advocacy at the Canadian Institute of Plumbing and Heating, or CIPH, which has served as the indispensable voice for Canada's essential and thriving plumbing and heating community for over 90 years.

Energy efficiency is a key priority for our membership, and we agree that it is time to update the act to reflect the rapidly evolving modern economy. However, our members have concerns about several parts of this bill.

I would like to thank the officials at Natural Resources Canada, or NRCan, for facilitating the recent round table with our members, which allowed us to highlight the areas of concern that I'll be sharing with you today.

In its current form, Bill S-4 would provide NRCan with authority to set standards that go beyond what is permitted or required in other jurisdictions, and we are concerned that the bill is giving the minister unfettered powers without consultation or notice.

La sénatrice Verner : Josée Verner, du Québec.

[*Traduction*]

La présidente : Merci. Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont ici aujourd'hui, ainsi qu'à ceux qui nous regardent en ligne sur sencanada.ca.

Conformément à l'ordre de renvoi reçu du Sénat le 11 mars 2026, nous poursuivons notre étude du projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur l'efficacité énergétique.

Nous sommes heureux d'accueillir nos témoins d'aujourd'hui, qui comparaissent tous par vidéoconférence : Olivia Auriat, directrice responsable de la défense des intérêts, de l'Institut canadien de plomberie et de chauffage; Carol McGlogan, présidente et chef de la direction d'Électro-Fédération Canada; et Perry Chao, directeur, Affaires réglementaires, de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération.

Merci à tous d'avoir accepté notre invitation et d'être des nôtres ce matin. Nous sommes prêts à entendre vos observations préliminaires, et nous allons commencer par Mme Auriat.

Olivia Auriat, directrice, Défense des intérêts, Institut canadien de plomberie et de chauffage : Merci, madame la présidente. Je tiens à remercier tous les membres du comité de m'avoir invitée à comparaître devant vous aujourd'hui au nom de l'Institut canadien de plomberie et de chauffage et de nos membres au sujet du projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur l'efficacité énergétique.

Je m'appelle Olivia Auriat et je suis directrice responsable de la défense des intérêts à l'Institut canadien de plomberie et de chauffage, qui est la voix indispensable de la communauté essentielle et florissante de la plomberie et du chauffage au Canada depuis plus de 90 ans.

L'efficacité énergétique est une priorité pour nos membres, et nous convenons qu'il est temps de mettre à jour la loi pour qu'elle reflète l'évolution rapide de l'économie moderne. Cependant, plusieurs éléments de ce projet de loi préoccupent nos membres.

Je tiens à remercier les fonctionnaires de Ressources naturelles Canada d'avoir organisé la récente table ronde qui a permis à nos membres de souligner les sujets de préoccupation dont je vais vous faire part aujourd'hui.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi S-4 donnerait à Ressources naturelles Canada le pouvoir d'établir des normes qui vont au-delà de ce qui est permis ou exigé dans d'autres sphères de compétence, et nous sommes préoccupés par le fait que le projet de loi accorde au ministre des pouvoirs illimités, sans consultation ni avis.

By broadening the definition of an “energy efficiency standard,” the bill as drafted gives the department authority to regulate product attributes, such as durability and interoperability, that may not directly relate to energy efficiency.

Our members are also alarmed about the bill’s broadened requirements for the electronic collection of data and the potential lack of protection for proprietary information that is shared with government.

Harmonization and alignment on standards across the North American supply chain is a major priority for our membership. Any divergence from U.S. Department of Energy requirements or established international approaches could create unnecessary complexity for manufacturers operating in the highly integrated North American market.

These changes could run counter to the stated objectives of the Canada-United States-Mexico Agreement, or CUSMA, to promote regulatory cooperation across the continent and avoid unnecessary barriers to trade. This non-alignment has the potential to increase costs for our members and, therefore, all Canadians at a time when our country is facing an affordability crisis and housing starts are already slowing.

We urge the committee and the Senate to consider the costs of non-alignment for Canadian businesses and our country at this precarious time for our economy.

We support this bill and its stated aims of modernizing energy efficiency regulations and encouraging innovation through new tools such as the regulatory sandbox.

CIPH and our membership welcome the opportunity to work with this committee, all senators and the department to ensure that this bill and the associated regulations move Canada’s energy efficiency regulatory regime into the 21st century without creating unnecessary complexity and regulatory non-alignment for industries, like our members, who are committed to energy efficiency.

I thank you for your time.

The Chair: Thank you, Ms. Auriat.

Now we’ll move to Ms. McGlogan.

Carol McGlogan, President and Chief Executive Officer, Electro-Federation Canada: Good morning, chair and

En élargissant la définition de « norme d’efficacité énergétique », le projet de loi, tel qu’il est rédigé, donne au ministère le pouvoir de réglementer des attributs de produits, comme la durabilité et l’interopérabilité, qui peuvent ne pas être directement reliés à l’efficacité énergétique.

Nos membres sont également alarmés par l’élargissement des exigences en matière de collecte électronique de données et par le risque d’une protection insuffisante des renseignements exclusifs qui sont communiqués au gouvernement.

L’harmonisation des normes dans l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement nord-américaine est vraiment une priorité pour nos membres. Toute divergence par rapport aux exigences du département américain de l’Énergie ou aux approches internationales établies pourrait être à l’origine d’une complexité inutile pour les fabricants qui exercent leurs activités au sein d’un marché nord-américain hautement intégré.

Ces changements pourraient aller à l’encontre des objectifs déclarés de l’Accord Canada—États-Unis—Mexique qui vise notamment à promouvoir la coopération en matière de réglementation sur l’ensemble du continent et à éviter les obstacles inutiles au commerce. Ce manque d’harmonisation risque d’accroître les coûts pour nos membres et, par conséquent, pour tous les Canadiens à un moment où notre pays est confronté à une crise de l’abordabilité et où les mises en chantier ralentissent déjà.

Nous exhortons le comité et le Sénat à tenir compte des coûts associés à un tel manque d’harmonisation pour les entreprises canadiennes et notre pays en cette période précaire pour notre économie.

Nous appuyons ce projet de loi et son objectif déclaré de moderniser la réglementation sur l’efficacité énergétique et d’encourager l’innovation grâce à de nouveaux outils comme le bac à sable réglementaire.

L’Institut et ses membres sont heureux d’avoir l’occasion de travailler avec votre comité, tous les sénateurs et le ministère pour veiller à ce que ce projet de loi et les règlements connexes fassent entrer le régime de réglementation de l’efficacité énergétique du Canada dans le XXI^e siècle sans créer de complexité inutile et de désalignement réglementaire pour les industries qui ont, à l’instar de nos membres, pris des engagements en faveur de l’efficacité énergétique.

Je vous remercie de votre temps.

La présidente : Merci, madame Auriat.

Nous allons maintenant entendre Mme McGlogan.

Carol McGlogan, présidente et directrice générale, Électro-Fédération Canada : Bonjour, madame la présidente et

members of the committee. Thank you for the opportunity to appear before you today.

My name is Carol McGlogan, and I am speaking on behalf of Electro-Federation Canada, or EFC. EFC represents more than 230 companies across Canada that manufacture and distribute the electrical and automation technologies that power our economy, from transformers and EV chargers to smart buildings and grid infrastructure.

We support the intent of Bill S-4. Energy efficiency is essential to affordability, competitiveness, grid reliability and Canada's transition to a low-carbon economy. And in the context of electrification, it costs less than half to save a watt versus to build a watt of electricity.

However, we would like to highlight a few targeted improvements to strengthen the bill and avoid unintended consequences.

First, we strongly support modernized enforcement. Stronger tools, such as updated fines, administrative monetary penalties and expanded inspection authorities, are necessary, particularly to address non-compliant offshore sellers and online marketplaces that undermine Canadians.

We also welcome the expanded definition of "dealer" to include online sellers. This is a critical update.

However, enforcement must be proportionate. As currently written, the bill may limit the ability of companies to rely on due diligence as a defence, even in cases of good faith compliance efforts. Combined with significantly higher penalties, this creates real risk for reputable companies that are already investing heavily in compliance.

We are not asking for weaker enforcement. We are asking for fair enforcement.

Specifically, we recommend: clear criteria for how penalties are determined, explicit recognition of due diligence and corrective action and a structured approach for first-time or low-risk violations. This will ensure enforcement targets bad actors, not companies making honest, correctable mistakes.

mesdames et messieurs les membres du comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Carol McGlogan et je parle au nom de l'Électro-Fédération Canada. Notre organisme représente plus de 230 entreprises de partout au Canada qui fabriquent et distribuent les technologies électriques et d'automatisation qui alimentent notre économie, des transformateurs jusqu'aux infrastructures de réseau, en passant par les bâtiments intelligents et les bornes de recharge pour véhicules électriques.

Nous appuyons l'intention du projet de loi S-4. L'efficacité énergétique est essentielle pour assurer l'abordabilité, la compétitivité, la fiabilité du réseau et la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. Et dans le contexte de l'électrification, il faut savoir qu'il en coûte moins de la moitié pour économiser un watt d'électricité que pour en produire un.

Nous voudrions tout de même vous soumettre quelques recommandations bien précises en vue d'améliorer le projet de loi et d'éviter des conséquences non souhaitées.

Premièrement, nous sommes résolument en faveur d'une modernisation de l'application de la loi. Des mesures plus énergiques, comme des amendes actualisées, des sanctions administratives pécuniaires et des pouvoirs d'inspection élargis, sont nécessaires, en particulier pour lutter contre les vendeurs étrangers non conformes et les marchés en ligne qui nuisent aux Canadiens.

Nous sommes également favorables à l'élargissement de la définition de « fournisseur » pour inclure les vendeurs en ligne. Il s'agit d'une mise à jour essentielle.

Cependant, l'application de la loi doit être juste et adaptée aux circonstances. Dans sa forme actuelle, le projet de loi pourrait limiter la capacité des entreprises de s'appuyer sur la diligence raisonnable comme moyen de défense, même dans les cas où elles se sont efforcées en toute bonne foi de se conformer à la loi. Si on ajoute à cela des pénalités beaucoup plus sévères, cela crée un risque réel pour des entreprises de bonne réputation qui investissent déjà massivement dans la conformité.

Nous ne demandons pas une application moins rigoureuse de la loi. Nous demandons une application équitable de la loi.

Plus précisément, nous recommandons d'établir des critères clairs pour la détermination des sanctions, de reconnaître explicitement la diligence raisonnable et les mesures correctives et d'adopter une approche structurée pour les premières infractions ou celles assorties de risques moins élevés. Ainsi, l'application de la loi ciblera les mauvais acteurs, et non les entreprises qui commettent de bonne foi des erreurs pouvant être corrigées.

Second, Bill S-4 expands the definition of “energy efficiency standard” in important ways. We agree that energy efficiency today is about products and systems and how they work together to manage demand and support the grid. However, the bill introduces broad new authorities that could unintentionally lead to regulatory overreach.

Provisions referencing system design, technological composition and the ability to regulate any product or system raises concerns that regulations could begin prescribing specific technical solutions, which would be problematic.

To provide regulatory clarity, we require further transparency on the intended scope of systems and limits of authorities. And we recommend that regulation should focus on outcomes, such as energy savings and system performance, not on selecting specific technologies.

We also have concerns about expanded data reporting powers, particularly regarding information collected from smart devices. Clear limits are needed to ensure proportionality and protect commercially sensitive information.

Finally, we recommend that clause 2(2)(b) align with the legislative summary by referencing the “cooperation with other energy-using products” rather than use the term “interoperability.” This will help preserve flexibility and innovation while still enabling system-level performance.

Third, we support the inclusion of a regulatory sandbox. This is a positive step that can help bring innovative technologies to market faster, support Canadian competitiveness and attract investment. To be effective, the sandbox must include strong protections for confidential business information.

We also want to emphasize that industry needs realistic implementation timelines.

For most regulatory changes, manufacturers require approximately 18 months — not 6 — to redesign products, adjust supply chains, complete testing and ensure compliance.

Deuxièmement, le projet de loi S-4 élargit considérablement la définition de « norme d'efficacité énergétique ». Nous convenons que l'on entend aujourd'hui par efficacité énergétique la façon dont les produits et les systèmes fonctionnent de concert pour gérer la demande et soutenir le réseau. Cependant, le projet de loi introduit de nouveaux pouvoirs d'application qui pourraient involontairement mener à une réglementation excessive.

Les dispositions faisant référence à la conception des systèmes, à la constitution technologique et à la capacité de réglementer tout produit ou système soulèvent des préoccupations quant au fait que les règlements pourraient dorénavant prescrire des solutions techniques précises, ce qui serait problématique.

Pour assurer la clarté de la réglementation, nous avons besoin d'une plus grande transparence quant à la portée prévue des systèmes et des pouvoirs conférés. Nous recommandons également que la réglementation soit axée sur les résultats, comme les économies d'énergie et le rendement du système, et non sur le choix de technologies précises.

Nous sommes également préoccupés par l'élargissement des pouvoirs liés à la communication des données, particulièrement en ce qui concerne les renseignements recueillis à partir d'appareils intelligents. Des limites claires doivent être fixées pour assurer une juste utilisation de ces pouvoirs et protéger les renseignements commerciaux de nature délicate.

Enfin, nous recommandons que l'alinéa 2(2)b s'aligne sur le résumé législatif en faisant référence à la possibilité d'utiliser un produit en conjonction avec d'autres matériels consommateurs d'énergie, plutôt que d'employer le terme « interoperabilité ». Cela contribuera à préserver la souplesse et la capacité d'innovation tout en permettant un rendement adéquat à l'échelle du système.

Troisièmement, nous appuyons l'inclusion d'un bac à sable réglementaire. Il s'agit d'une mesure positive qui peut aider à commercialiser plus rapidement des technologies novatrices, à soutenir la capacité concurrentielle du Canada et à attirer des investissements. Pour être efficace, le bac à sable doit comprendre de solides mesures de protection des renseignements commerciaux confidentiels.

Nous tenons également à souligner que l'industrie a besoin de délais de mise en œuvre réalistes.

Pour la plupart des changements réglementaires, il faut environ 18 mois — plutôt que 6 mois seulement — aux fabricants pour revoir la conception de leurs produits, ajuster leurs chaînes d'approvisionnement, effectuer des tests complets et assurer la conformité.

Finally, alignment is critical. Labelling and efficiency requirements should be harmonized across federal and provincial jurisdictions, which supports the intent of the bill to foster interprovincial and international trade.

Diverging requirements increase costs, delay product availability and reduce competitiveness without improving energy outcomes. For example, Amendment 18 on lighting labelling requiring unique Canadian labels goes against the intent of Bill S-4.

We also recommend clarifying the definition of “label,” particularly the use of the term “brand.”

In closing, EFC supports the goals of Bill S-4 to modernize Canada’s energy efficiency framework.

With a few improvements — ensuring proportionate enforcement, clarifying regulatory scope, supporting innovation and aligning requirements — we can achieve a framework that is both effective and practical. We look forward to continuing to work with NRCan and this committee to get this right.

Thank you, and I welcome your questions.

The Chair: Thank you, Ms. McGlogan.

We’ll now go to Mr. Chao.

Perry Chao, Director, Regulatory Affairs, Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada: Good morning. Thank you, Madam Chair and members of the committee, for the opportunity to appear before you today. I would also like to thank officials at NRCan for their continued and constructive engagement with industry stakeholders throughout the development of Bill S-4.

I am here on behalf of the Heating, Refrigeration and Air Conditioning Institute of Canada, or HRAI. HRAI is the national industry association representing manufacturers, wholesalers, contractors and other professionals in Canada’s heating, ventilation, air conditioning and refrigeration, or HVACR, sector. Our members manufacture, distribute and install systems that heat, cool, ventilate and refrigerate residential, commercial, industrial and institutional buildings.

Our sector is central to Canada’s energy and climate objectives. Buildings account for a significant share of national energy use and greenhouse gas emissions, with space and water

Enfin, l’harmonisation est essentielle. Les exigences fédérales et provinciales en matière d’étiquetage et d’efficacité devraient être harmonisées, ce qui va dans le sens de l’intention du projet de loi qui vise à favoriser le commerce interprovincial et international.

Les exigences non uniformes augmentent les coûts, retardent la disponibilité des produits et minent la compétitivité sans pour autant améliorer les résultats énergétiques. Par exemple, la modification 18 sur l’éclairage qui exige des étiquettes canadiennes distinctes va à l’encontre de l’intention du projet de loi S-4.

Nous recommandons également de clarifier la définition d’« étiquette », et plus particulièrement l’utilisation du terme « marque ».

En conclusion, l’Électro-Fédération Canada appuie les objectifs du projet de loi S-4 visant à moderniser le cadre d’efficacité énergétique du Canada.

Avec quelques améliorations — assurer une application juste et adaptée aux circonstances, clarifier la portée de la réglementation, soutenir l’innovation et harmoniser les exigences —, nous pouvons parvenir à un cadre à la fois efficace et pratique. Nous sommes impatients de continuer à travailler avec Ressources naturelles Canada et votre comité pour nous assurer de bien faire les choses.

Je vous remercie et je suis prête à répondre à vos questions.

La présidente : Merci, madame McGlogan.

Nous passons maintenant à M. Chao.

Perry Chao, directeur, Affaires réglementaires, Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération : Bonjour. Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du comité, de me donner l’occasion de comparaître devant vous aujourd’hui. Je tiens également à remercier les fonctionnaires de Ressources naturelles Canada de leur collaboration constructive avec les intervenants de l’industrie tout au long de l’élaboration du projet de loi S-4.

Je suis ici au nom de l’Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération. Notre institut est l’association nationale de l’industrie qui représente les fabricants, les grossistes, les entrepreneurs et d’autres professionnels du secteur canadien du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération. Nos membres fabriquent, distribuent et installent des systèmes qui chauffent, climatisent, ventilent et réfrigèrent des bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels.

Notre secteur est au cœur des objectifs énergétiques et climatiques du Canada. Les bâtiments représentent une part importante de la consommation énergétique et des émissions de

heating representing the majority of energy consumption in both residential and commercial buildings. As a result, the technologies and practices adopted by our industry are critical to achieving meaningful reductions in energy use and carbon emissions.

HRAI members are already contributing each time they install high-efficiency equipment like heat pumps, advanced controls and integrated building solutions. Progress is enabled by regulatory frameworks that are clear, practical, aligned with major trading partners and supportive of innovation. Our members stand ready to collaborate with governments to identify practical pathways that improve energy efficiency while maintaining affordability, reliability and consumer choice.

We see Bill S-4 as part of this effort. It has addressed industry concerns about regulatory inflexibility through regulatory sandboxes. It shows a shared understanding of the benefits of lowering energy consumption and energy bills for consumers.

We're pleased that the bill attempts to reflect modern commercial activity and new business models.

We do expect to share targeted improvements to strengthen the legislation and better align it with established regulatory approaches, particularly those of the United States, which are highly relevant to our integrated North American market.

I'll list a few examples that may require the committee's attention. In clause 2, some of the definitions such as "label" or "commercial entity" are different from what is permitted in the United States. Some clarifications may be necessary. If you look at the "commercial entity" definition, you should note that U.S. regulations clearly refer to manufacturers and private labellers, for example. One approach could be to define a primary responsible party to clarify who is responsible for ensuring compliance with energy efficiency standards. Within the term "energy efficiency standard," you should note that U.S. regulations apply to individual products and not integrated systems.

In proposed section 2.2, maybe there could be location of language supporting standards that are cost-effective, technologically feasible and aligned with those of Canada's major trading partners.

gaz à effet de serre à l'échelle nationale, le chauffage des locaux et de l'eau comptant pour la plus grande partie de la consommation énergétique dans les bâtiments résidentiels et commerciaux. Par conséquent, les technologies et les pratiques adoptées par notre industrie jouent un rôle crucial dans le cadre des efforts déployés pour réduire de manière significative la consommation d'énergie et les émissions de carbone.

Les membres de l'Institut apportent déjà leur contribution chaque fois qu'ils installent de l'équipement à haut rendement énergétique comme les thermopompes, les dispositifs de commande perfectionnés et les solutions de construction intégrées. Les progrès sont rendus possibles grâce à des cadres réglementaires clairs, pratiques, harmonisés avec ceux des principaux partenaires commerciaux et favorables à l'innovation. Nos membres sont prêts à collaborer avec les gouvernements pour trouver des moyens pratiques d'améliorer l'efficacité énergétique tout en maintenant l'abordabilité, la fiabilité et la liberté de choix pour les consommateurs.

Nous considérons que le projet de loi S-4 s'inscrit dans cet effort. Il donne suite aux préoccupations de l'industrie concernant l'inflexibilité de la réglementation en prévoyant des bacs à sable réglementaires. Cela montre une compréhension commune des avantages de la réduction de la consommation énergétique et des factures afférentes pour les consommateurs.

Nous sommes heureux de constater que le projet de loi s'efforce de tenir compte de l'activité commerciale moderne et des nouveaux modèles d'affaires.

Nous souhaitons toutefois vous soumettre différentes mesures ciblées visant à améliorer le projet de loi et à mieux l'harmoniser avec les approches réglementaires établies, en particulier celles des États-Unis, qui sont très pertinentes dans le contexte de notre marché nord-américain intégré.

Je vais vous donner quelques exemples de dispositions qui pourraient requérir l'attention du comité. À l'article 2, certains éléments inclus dans les définitions des termes « étiquette » et « entité commerciale » ne correspondent pas à ce qui est autorisé aux États-Unis. Des précisions seraient donc sans doute nécessaires. Concernant la définition d'« entité commerciale », il faut noter que la réglementation américaine fait notamment référence aux fabricants et aux entreprises privées s'occupant de l'étiquetage. Une approche pourrait consister à désigner un responsable principal afin de préciser qui doit assurer la conformité aux normes d'efficacité énergétique. Pour ce qui est de l'expression « norme d'efficacité énergétique », il convient de noter que la réglementation américaine s'applique à des produits individuels et non à des systèmes intégrés.

On pourrait par ailleurs préciser dans le libellé de l'article 2.2 proposé que les normes devraient être rentables, réalistes sur le plan technologique et alignées sur celles des principaux partenaires commerciaux du Canada.

In proposed section 6(1)(c), it should be noted that U.S. regulations allow regulators to approve manufacturer alternative test methods without disclosing proprietary software and tools.

In proposed sections 20(1) and 20(3), the committee should note that certain U.S. rules for standards are product-specific and not class-specific.

In updated section 25, relating to the minister's exemptions, it should be noted that similar U.S. regulations provide specific conditions where an exemption or waiver is available, as well as when the need is shown for that exemption.

We are also aware that here at committee, in discussing paragraph (a) within the definition of "energy efficiency standard," it was mentioned that warranty considerations were being considered. HRAI would urge caution and robust industry and public consultation on this matter. Product warranties are very carefully developed within the HVACR industry, and the potential impact on consumers and manufacturers can be large.

We do believe these adjustments are practical, consistent with the intent of the legislation, which HRAI supports, and it will help avoid unintended implementation challenges. A detailed written brief will be submitted shortly and translated and shared with the committee to support the committee's clause-by-clause review.

Thank you for the opportunity to contribute to your study of Bill S-4. We look forward to continuing to work with members, department officials and other stakeholders to advance Canada's shared energy efficiency and climate objectives.

Thank you for your time. I'm also available for questions if there are any.

The Chair: Thank you to all.

Senator D. M. Wells: Thank you, witnesses, for your presentations.

I have a question for Mr. Chao because I would like to know how it works. For the users of the equipment that your industry association members manufacture, when they are purchased, are they purchased by a lease arrangement or are they purchased outright or is there a long-term plan or is there a volume discount? How is the purchasing done?

À l'alinéa 6(1)c) proposé, il faut noter que la réglementation américaine permet aux organismes de réglementation d'approuver d'autres méthodes d'essai des fabricants sans que soient divulgués les logiciels et les outils exclusifs.

Concernant les paragraphes 20(1) et 20(3) proposés, le comité devrait noter que certaines règles américaines en matière de normes sont propres à un produit et non à une catégorie.

Dans la mise à jour de l'article 25, qui porte sur les exemptions accordées par le ministre, il convient de noter que des règlements américains similaires prévoient des conditions précises lorsqu'une exemption ou une dérogation est envisageable, et lorsque la nécessité d'une telle mesure est démontrée.

Nous savons également que, lors de vos discussions en comité au sujet de l'alinéa a) dans la définition de « norme d'efficacité énergétique », il a été mentionné que l'on pourrait songer à inclure des considérations liées aux garanties. Nous vous exhortons à faire preuve de prudence et à mener de vastes consultations publiques à ce sujet. Les garanties des produits sont élaborées avec un très grand souci du détail dans l'industrie du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération, et les répercussions potentielles sur les consommateurs et les fabricants pourraient être importantes.

Nous croyons que ces modifications sont réalistes et conformes à l'intention du projet de loi, auquel notre institut souscrit, et qu'elles permettront d'éviter d'éventuels problèmes de mise en œuvre. Un mémoire écrit détaillé sera traduit et transmis sous peu au comité en prévision de son étude article par article.

Je vous remercie de me donner l'occasion de contribuer à votre étude du projet de loi S-4. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler avec les sénateurs, les fonctionnaires du ministère et d'autres intervenants pour faire progresser les objectifs communs du Canada en matière d'efficacité énergétique et de climat.

Je vous remercie du temps que vous me consacrez. Je suis également disponible pour répondre à vos questions.

La présidente : Merci à tous.

Le sénateur D. M. Wells : Je remercie les témoins de leurs exposés.

J'ai une question pour M. Chao, car j'aimerais savoir comment cela fonctionne. Est-ce que les utilisateurs des équipements que les membres de votre association industrielle fabriquent se les procurent en vertu d'un contrat de location ou est-ce qu'ils les achètent directement? Y a-t-il un plan d'acquisition à long terme ou un rabais sur le volume? Comment se fait l'approvisionnement?

Mr. Chao: For a residential system, these purchases happen between the homeowner and a local contractor, installed by certified tradespeople. That contractor makes purchases to wholesalers or distributors. Those wholesalers and distributors will purchase from manufacturers or original equipment manufacturers, or OEMs. There is a supply chain there that is involved in that single transaction to the end-user.

Senator D. M. Wells: Perfect. I understand.

Now I have a question for all of you: For equipment purchases, in particular bulk purchases for an apartment building or condominium or hotel or something like that, if there is a lease-to-own or lease arrangement where there is a long-term or longer-term contract rather than just a specific single purchase, is there a concern that a rule or requirement could change the end-user's requirement to have certain types of equipment?

I'm thinking of the one change in the bill. I don't mind "online sellers" being added, but also being added is "commercial entity," which is obviously not a dealer or an importer or an online seller. It's the end-user. An end-user could be a commercial entity.

I'm concerned about the changing of the requirements midstream when they already have either a contract to purchase or a longer-term contract to acquire. Is that a concern for any of your members?

Ms. McGlogan: I'll speak on behalf of EFC. It hasn't been identified, but what you're suggesting is the commercial user would also be liable for products that are inappropriately labelled or misrepresented. Is that right?

Senator D. M. Wells: Or if someone buys a piece of equipment that is determined by the unfettered ability of the minister to say this product is no longer acceptable.

Ms. McGlogan: Yes, that would be a concern, especially if they needed to remove that product. Then there would be an additional burden on that particular segment to review specifications in a much more rigorous way. I don't know that the channel would be able to adapt to that.

Senator D. M. Wells: Okay, thank you. Minister Hodgson said this represents an opportunity for cost savings. Do you see any cost savings for any of your members?

Ms. Auriat: On behalf of CIPH, our members have expressed concerns that this could lead to greater costs if we have non-alignment on regulatory matters and a lot of technical things.

M. Chao : Dans le cas d'un système résidentiel, ces achats se font entre le propriétaire et un entrepreneur local, et l'installation est confiée à des gens de métier certifiés. L'entrepreneur acquiert l'équipement auprès de grossistes ou de distributeurs qui, eux-mêmes, s'approvisionnent auprès de manufacturiers ou de fabricants d'équipement d'origine. Il y a une chaîne d'approvisionnement qui entre en jeu dans cette simple transaction avec l'utilisateur final.

Le sénateur D. M. Wells : Parfait. Je comprends.

J'ai maintenant une question que je pose à vous trois. En ce qui concerne les achats d'équipement, et en particulier les achats en gros pour un immeuble d'appartements, une copropriété, un hôtel ou quelque chose du genre, s'il y a un contrat de location-achat ou de location avec un bail à plus long terme, plutôt qu'un simple achat ponctuel, y a-t-il lieu de craindre qu'une règle ou une exigence puisse changer quoi que ce soit quant à l'obligation pour l'utilisateur final de posséder certains types d'équipement?

Je pense à un changement dans le projet de loi. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que l'on inclue les « vendeurs en ligne », mais on ajoute aussi l'« entité commerciale », qui n'est évidemment pas un concessionnaire, un importateur ou un vendeur en ligne. C'est l'utilisateur final. Un utilisateur final qui pourrait être une entité commerciale.

Je m'inquiète de la modification des exigences à mi-parcours, alors que l'on a déjà convenu d'un contrat d'achat ou d'un contrat à long terme pour faire l'acquisition du bien. Est-ce une préoccupation pour vos différents membres?

Mme McGlogan : Pour notre part, cela n'a pas été déterminé, mais ce que vous laissez entendre, c'est que l'utilisateur commercial serait également responsable des produits qui sont mal étiquetés ou présentés de manière trompeuse. Est-ce exact?

Le sénateur D. M. Wells : Ou si quelqu'un achète une pièce d'équipement pour voir ensuite le ministre utiliser son pouvoir absolu pour déclarer que le produit en question n'est plus acceptable.

Mme McGlogan : Oui, ce serait une préoccupation, surtout si l'on devait retirer ce produit du marché. Ensuite, il y aurait un fardeau supplémentaire pour ce segment particulier qui devrait examiner les spécifications d'une manière beaucoup plus rigoureuse. Je ne sais pas si la chaîne d'approvisionnement serait en mesure de s'adapter à cela.

Le sénateur D. M. Wells : D'accord, merci. Le ministre Hodgson a soutenu que cela représentait une occasion de réaliser des économies. Entrevoyez-vous des économies pour l'un ou l'autre de vos membres?

Mme Auriat : Les membres représentés par notre institut ont exprimé leurs préoccupations quant au fait que cela pourrait entraîner des coûts plus élevés s'il n'y a pas harmonisation du

There is a specific concern about that. However, a lot of terms are so broad that perhaps there could be cost savings.

Senator D. M. Wells: Anyone else?

Ms. McGlogan: It's very unclear whether or not there are cost savings. If we are going to be increasing regulations and extending reach, I would say we would imply that there could be some additional costs in doing that.

Senator D. M. Wells: All right. Thanks very much. Thank you, witnesses.

[Translation]

Senator Aucoin: I believe my question is for Ms. Olivia Auriat, but I'm not sure.

Someone talked about intellectual property and exemptions that might be granted by the minister. I believe you mentioned that there were not enough safeguards in the regulations or in the minister's suggestions for intellectual property to be protected in situations where the minister might intervene.

Can you expand on that?

[English]

Ms. Auriat: Thank you for your question, senator. Our members' concern is not solely regarding ministerial intervention. It's around the broader data collection requirements within the bill. There is concern regarding the fact that it's not specified how intellectual and proprietary commercial information will be fully protected. This is something that concerns our members, especially with regard to competition and the potential mishandling or leaking of information. Our members would like to know more about how their proprietary data will be protected to ensure competitiveness and to ensure safe handling of their data. Really, it's about wanting to know more about how this data will be collected, properly protected, gathered and then eventually disposed of or managed in line with other government practices.

The concern is just data protection and information protection, both for individual products and also in a larger sense for our industry. Thank you.

[Translation]

Senator Aucoin: Thank you.

point de vue de la réglementation et de diverses considérations techniques. Il y a une préoccupation particulière à ce sujet. Cependant, bon nombre des dispositions sont tellement floues qu'il pourrait peut-être effectivement y avoir des économies de coûts.

Le sénateur D. M. Wells : Est-ce que quelqu'un d'autre veut répondre?

Mme McGlogan : Il est très difficile de savoir si des économies seront réalisées ou non. Si nous devons renforcer la réglementation et élargir notre champ d'action, je dirais que des coûts supplémentaires pourraient en découler.

Le sénateur D. M. Wells : D'accord. Merci beaucoup. Je remercie les témoins.

[Français]

Le sénateur Aucoin : Je crois que ma question s'adresse à Mme Olivia Auriat, mais je ne suis pas certain.

Quelqu'un a parlé de droits intellectuels et des exemptions qui pourraient être accordées par le ministre. Je crois que vous avez mentionné qu'il n'y avait pas assez de garanties dans les règlements ou dans les suggestions du ministre pour que les droits intellectuels soient protégés dans les situations où le ministre devrait intervenir.

Pouvez-vous commenter davantage là-dessus?

[Traduction]

Mme Auriat : Je vous remercie de votre question, sénateur. Les préoccupations de nos membres ne concernent pas uniquement l'intervention du ministre. Elles portent sur les exigences plus générales en matière de collecte de données qui sont prévues dans le projet de loi. Il ne précise pas la manière dont la propriété intellectuelle et les renseignements exclusifs d'intérêt commercial seront pleinement protégés, ce qui suscite des inquiétudes. C'est un aspect qui préoccupe nos membres, notamment en ce qui concerne la concurrence et les risques de mauvaise gestion ou de fuite d'informations. Nos membres aimeraient en savoir plus sur la manière dont leurs données exclusives seront protégées afin de garantir leur compétitivité et d'assurer un traitement sécurisé des renseignements. En réalité, ils veulent en savoir plus sur la manière dont ces données seront recueillies, protégées adéquatement, rassemblées, puis finalement éliminées ou gérées conformément aux autres pratiques gouvernementales.

La préoccupation concerne simplement la protection des données et des renseignements, tant pour les produits individuels que pour notre industrie dans son ensemble. Merci.

[Français]

Le sénateur Aucoin : Merci.

My next question is for Mr. Chao.

You talked about several sections of the act that don't necessarily match up with the definitions or align with the United States. I don't want any more examples, but what can be done about that? Is it really important to align perfectly with the United States?

[English]

Mr. Chao: Senator, thank you for your question. We do have some proposals that we will be sharing with the committee. In many cases, it would be amendments to specific clauses. In other cases, it may be more difficult because there are practices that simply are not used, specifically for the HVACR industry in the United States. Those situations may be more delicate. Perhaps some regulatory language would be necessary.

We are raising them as issues that should be considered in the full review of the bill. We will have some proposed language to share with the committee. That may be a good use of this process to see if there are some ways of finding the right balance between modernizing our rules while also making sure that we're not falling out of sync with other jurisdictions.

If I may also comment on your previous question about intellectual property, that is another area this touches upon, where in the United States, there are some types of test procedures that have regulators approving test methods rather than requiring the disclosure of intellectual property. That may be another area where a solution can be found. Thank you for your question.

[Translation]

Senator Aucoin: Thank you.

[English]

Senator Arnold: Thank you all for being here today. I am replacing Senator Coyle, so I am reflecting some of her questions here. It's good to hear that there is general support for this bill, but I do have a question for Ms. Auriat. You mentioned the round tables. Were you pleased with the engagement that took place, and do you have a sense of confidence that your input will be welcome as this continues on?

Ms. Auriat: Thank you, Senator Arnold. As a graduate of Mount Allison University in your fine area, it's delightful to see you here today. Our members were really pleased with the engagement and felt that officials heard their concerns. This is another opportunity to share our concerns in another forum. We felt the areas of concern for our members were really listened to, and they really appreciated that engagement. I admit that I am

Ma prochaine question s'adresse à M. Chao.

Vous avez parlé de plusieurs articles de loi qui ne coïncident pas nécessairement avec les définitions ou qui ne s'alignent pas nécessairement avec les États-Unis. Je ne veux pas d'autres exemples. Cependant, qu'est-ce que l'on peut faire par rapport à cela? Est-ce vraiment important que cela s'aligne absolument avec les États-Unis?

[Traduction]

M. Chao : Monsieur le sénateur, je vous remercie de votre question. Nous avons quelques propositions que nous communiquerons au comité. Dans de nombreux cas, il s'agirait d'amendements à des articles précis. Dans d'autres cas, c'est peut-être plus difficile, car certaines pratiques ne sont tout simplement pas utilisées, notamment dans le secteur du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération, ou CVC-R, aux États-Unis. Ces situations pourraient être plus délicates. Il faudrait peut-être une formulation réglementaire.

Ces points devraient être pris en compte lors de l'examen complet du projet de loi. Nous aurons des propositions de formulation à soumettre au comité. Ce processus pourrait être une bonne occasion d'explorer les moyens de trouver le juste équilibre entre la modernisation de nos règles et la garantie que nous ne nous éloignons pas des autres nations.

Si vous me permettez également de répondre à votre question précédente sur la propriété intellectuelle, c'est un autre domaine qui est touché, car aux États-Unis, il y a certains types de procédures d'essai qui font en sorte que les organismes de réglementation approuvent les méthodes d'essai plutôt que d'exiger la divulgation de la propriété intellectuelle. C'est peut-être une solution. Je vous remercie de votre question.

[Français]

Le sénateur Aucoin : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Arnold : Merci à tous d'être ici aujourd'hui. Puisque je remplace la sénatrice Coyle, je reprendrai certaines de ses questions. Je me réjouis d'entendre que ce projet de loi bénéficie d'un appui général, mais j'ai une question à poser à Mme Auriat. Vous avez parlé des tables rondes. Avez-vous été satisfaite de la participation, et êtes-vous convaincue que votre contribution sera la bienvenue pour la suite des choses?

Mme Auriat : Merci, sénatrice Arnold. En tant que diplômée de l'Université Mount Allison, dans votre belle région, je suis ravie de vous voir ici aujourd'hui. Nos membres ont été très satisfaits de ces échanges et ont eu l'impression que les fonctionnaires avaient entendu leurs préoccupations. Nous avons ici une autre occasion d'en faire part dans un cadre différent. Nous avons eu le sentiment que les inquiétudes de nos membres

fairly new to CIPH and that happened immediately before I joined, but I know the feedback from our members was they really did feel heard by the department on this matter, and they really did appreciate the engagement. For us, this is just another opportunity to share our concerns, but we have been feeling that the department has been engaging in a productive fashion. Thank you.

Senator Arnold: Thank you. Anyone else on that topic?

Ms. McGlogan: We were approached for a round table. We haven't been able to schedule it, but we do welcome that opportunity, especially the opportunity to get some of our members who have specific concerns within their specific product categories so that they can share those concerns. We look forward to that opportunity. Thank you.

Mr. Chao: I'll also take this opportunity to acknowledge the NRCan staff for being available and hosting a webinar for our member companies to discuss this bill.

Senator Arnold: Thank you.

Senator Fridhandler: Ms. McGlogan, you highlighted a concern that I share with you on the strict liability provisions of this legislation and the enforcement. I was also flipping through and I couldn't find it right now, but I also believe that liability potentially extends to individuals in what we would call piercing the corporate veil if some director or officer knew of the offence. Both of those are fairly significant measures. I'm wondering about the context that your members and any of the other representatives or groups are used to working with.

In the legislation now or in other related legislation that they operate under, do they face strict liability or personal liability, which this legislation seems to institute?

Ms. McGlogan: I can't answer that question. I would have to get back to you in terms of the extent of liability that our members do face.

The main concern with our membership is that there was conflicting information within the bill itself. One paragraph said that due diligence could be used as a defence, and in another paragraph, it said it could not. Our concern is mainly when a company is making best efforts and following the rules, but if there is a mishap or a mistake, they could face those significant

avaient été véritablement prises en compte, et ils ont vraiment aimé ces échanges. J'admets que je suis relativement nouvelle à l'Institut canadien de plomberie et de chauffage et que c'est arrivé juste avant mon arrivée, mais je sais que nos membres ont dit qu'ils se sentaient vraiment écoutés par le ministère à ce sujet, et ils ont vraiment aimé l'échange. Pour nous, ce n'est qu'une autre occasion de faire part de nos préoccupations, mais nous avons l'impression que la participation du ministère est constructive. Je vous remercie.

La sénatrice Arnold : Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre veut intervenir à ce sujet?

Mme McGlogan : On nous a demandé de participer à une table ronde. Nous n'avons pas été en mesure de la mettre à l'horaire, mais nous nous réjouissons de cette occasion, en particulier de la possibilité pour certains de nos membres, qui ont des préoccupations spécifiques au sein de leurs catégories de produits respectives, de faire part de ces inquiétudes. Nous attendons cette occasion avec impatience. Merci.

M. Chao : Je profite également de l'occasion pour remercier le personnel de RNCAN de s'être rendu disponible et d'avoir organisé un webinaire à l'intention de nos entreprises membres afin de discuter de ce projet de loi.

La sénatrice Arnold : Merci.

Le sénateur Fridhandler : Madame McGlogan, vous avez soulevé une préoccupation que je partage concernant les dispositions relatives à la responsabilité stricte de ce projet de loi et à leur application. J'ai parcouru le texte sans trouver le passage, mais je pense aussi que la responsabilité pourrait potentiellement s'étendre aux particuliers par ce qu'on appelle la « levée du voile corporatif » si un administrateur ou un dirigeant avait connaissance de l'infraction. Ces deux mesures sont assez importantes. Je m'interroge sur le contexte dans lequel les membres, les autres représentants ou les groupes ont l'habitude de travailler.

Dans la législation actuelle ou d'autres textes connexes qui les régissent, sont-ils soumis à une responsabilité stricte ou à une responsabilité personnelle, comme semble l'établir ce projet de loi?

Mme McGlogan : Je ne peux pas répondre à cette question. Il faudrait que je vérifie pour vous indiquer l'étendue de la responsabilité à laquelle nos membres sont soumis.

La principale préoccupation de nos membres est la présence de renseignements contradictoires dans le projet de loi lui-même. Un paragraphe disait que les précautions voulues pouvaient être invoquées en défense, tandis qu'un autre paragraphe indiquait le contraire. Ce qui nous préoccupe surtout, c'est qu'une entreprise qui fait de son mieux et qui respecte les règles s'expose à des

penalties. It's more about the clarity and the recognition of due diligence that we're concerned about.

[*Translation*]

Senator Youance: My question is for Mr. Chao.

You talked about the definitions of "commercial entity" and "dealer." To what extent does this distinction really cover all players involved in the supply chain? Are there still segments or situations that aren't captured by the framework set out in Bill S-4?

[*English*]

Mr. Chao: Senator, thank you for your question.

For the most part, our members were captured by the previous definition because our members would be either the manufacturers who produce the equipment globally or domestically in Canada or the wholesalers who would be purchasing equipment from manufacturers in large quantities and distributing them throughout Canada. For the most part, they were captured in the previous language of the bill.

The explanation we received from officials, I believe, was that it's meant to capture maybe online purchasers or other non-traditional purchasers. I'd say that for the most part, our members would be traditional players in the market who were captured by the previous language in the legislation.

[*Translation*]

Senator Youance: You also talked about consultations with Natural Resources Canada, and that seems like a very interesting step. Can you tell us a bit more about those consultations? Since Bill S-4 amends an existing bill, did you talk about the alignment between the new proposals in Bill S-4 and those in the existing act?

I'm particularly interested in your thoughts on the time frame. The existing act provided 120 days for assessments. Is that still appropriate in light of the amendments proposed by Bill S-4?

[*English*]

Mr. Chao: Senator, thank you for the follow-up.

The conversations or the discussions that were held with NRCan officials were virtual discussions with many members of the association. They provided a thorough and informative

sanctions importantes en cas d'incident ou d'erreur. C'est plutôt la clarté et la reconnaissance des précautions voulues qui nous inquiètent.

[*Français*]

La sénatrice Youance : Ma question s'adresse à M. Chao.

Vous avez parlé de la définition d'« entité commerciale » et de « fournisseur ». Dans quelle mesure cette distinction permet-elle de réellement couvrir l'ensemble des acteurs impliqués dans la chaîne d'approvisionnement? Existe-t-il encore des segments ou des situations qui pourraient échapper au cadre prévu par le projet de loi S-4?

[*Traduction*]

M. Chao : Madame la sénatrice, je vous remercie de votre question.

Dans l'ensemble, nos membres étaient couverts par la définition précédente. Ils sont soit des fabricants produisant du matériel à l'échelle mondiale ou au Canada, soit des grossistes achetant du matériel en grande quantité auprès de fabricants et le distribuant partout au Canada. Dans l'ensemble, ils étaient couverts par le libellé antérieur du projet de loi.

L'explication que nous avons reçue des responsables, si je me souviens bien, c'est que l'objectif était de viser les acheteurs en ligne ou d'autres acheteurs non traditionnels. Je dirais que, pour l'essentiel, nos membres sont des acteurs traditionnels du marché qui étaient déjà couverts par le libellé précédent de la législation.

[*Français*]

La sénatrice Youance : Vous avez aussi parlé des consultations avec Ressources naturelles Canada et cela semble être une étape très intéressante. Pouvez-vous parler un peu plus de ces consultations? Comme le projet de loi S-4 modifie un projet de loi existant, avez-vous parlé de l'harmonisation entre les nouvelles propositions du projet de loi S-4 et celles de la loi existante?

J'aimerais particulièrement avoir votre avis sur le délai. Dans la loi existante, 120 jours étaient prévus pour les évaluations. Ce délai convient-il encore en regard des amendements proposés par le projet de loi S-4?

[*Traduction*]

M. Chao : Madame la sénatrice, je vous remercie de la question complémentaire.

Les conversations avec les responsables de RNCAN étaient des discussions virtuelles auxquelles ont participé de nombreux membres de l'association. Elles ont permis un examen

review of the proposed legislation. It allowed our members to raise a number of questions.

During those discussions and during the comments from the minister this week, I think officials underlined, at least for our members and the HVACR industry, the importance of reflecting the fact that we operate within a global or North American landscape where producers are producing equipment and having that equipment tested to meet standards internationally and in Canada. The message was sent to us that this is a priority for NRCan and for the department.

On your questions about the timelines, I think we may need a little more time to study those timelines. We will want to make sure that they make sense based on the fact that when equipment is developed, there are significant timelines. I think some of the other panellists mentioned that equipment may take 12 to 18 months before it is ready for the market.

On that question, I think some additional review by our members would be needed.

Senator McCallum: Thank you to the presenters for being here.

A discretionary exemption can affect competition if some firms receive relief from regulatory requirements that others must meet.

Are you concerned about the creation of an uneven playing field between firms that compete in the same market? Should special considerations apply to small- and medium-sized businesses that may have less capacity to apply for exemptions?

Ms. Auriat: Thank you for your question, senator.

This is absolutely something that could lead to an unfair competitive landscape if exemptions are applied unevenly. Obviously, big businesses will have more ability and more bandwidth to pursue such regulatory exemptions, and that would be a concern for small- and medium-sized enterprises. We can absolutely see how that would be a concern in terms of competition and in terms of the landscape in general.

Ms. McGlogan: I would agree with Ms. Auriat. Same thing: If there were exemptions, they should apply to all members of the industry in the segment. We've got members of extreme variability in size in certain segments. I think about the particular segment of lighting, for example. Any exemption needs to be applied across the board.

Senator McCallum: Mr. Chao, do you have anything to add?

approfondi et instructif du projet de loi. Nos membres ont pu soulever un certain nombre de questions.

Lors de ces échanges et des remarques du ministre cette semaine, les responsables ont souligné — du moins pour nos membres et le secteur du CVC-R — l'importance de reconnaître que nous opérons dans un contexte mondial ou nord-américain où les fabricants produisent des équipements et les font tester pour qu'ils répondent aux normes tant internationales que nationales. On nous a dit que c'était une priorité pour RNCan et le ministère.

En ce qui concerne vos questions sur les délais, je pense que nous aurons peut-être besoin d'un peu plus de temps pour les étudier. Nous voudrions nous assurer qu'ils sont raisonnables, étant donné que le développement des équipements implique des délais de mise en œuvre importants. Je crois que certains des autres intervenants ont mentionné qu'il fallait compter entre 12 et 18 mois pour qu'un équipement soit prêt à être commercialisé.

Sur ce point, je pense qu'il faudra un examen plus approfondi réalisé par nos membres.

La sénatrice McCallum : Je remercie les témoins de leur présence.

Une exemption discrétionnaire peut avoir une incidence sur la concurrence si certaines entreprises bénéficient d'un allègement aux exigences réglementaires que d'autres doivent respecter.

Craignez-vous que les entreprises qui se font concurrence sur le même marché ne rivalisent pas à armes égales? Des considérations particulières devraient-elles s'appliquer aux petites et moyennes entreprises qui ont moins les moyens de demander des exemptions?

Mme Auriat : Je vous remercie de votre question, madame la sénatrice.

C'est bel et bien un élément qui pourrait entraîner une concurrence déloyale si les exemptions sont appliquées de manière inégale. Il est évident que les grandes entreprises auront davantage de moyens et de ressources pour obtenir de telles exemptions réglementaires, ce qui constituerait une préoccupation pour les petites et moyennes entreprises. Nous comprenons tout à fait en quoi c'est inquiétant pour la concurrence et le contexte général.

Mme McGlogan : Je suis d'accord avec Mme Auriat. C'est la même chose : s'il y avait des dérogations, elles devraient s'appliquer à tous les acteurs du secteur en question. Dans certains segments, nous avons des acteurs de tailles extrêmement variées. Je pense par exemple au secteur de l'éclairage. Toute exemption doit s'appliquer de manière uniforme.

La sénatrice McCallum : Monsieur Chao, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mr. Chao: I would probably just add that we're familiar with other exemptions in other areas, such as some Transport Canada exemptions that exist.

From our industry's perspective, we're familiar with transparency measures to make sure that information about exemptions is made publicly available and searchable. It would be our expectation that these types of fairness measures would be in place in measures like these.

Senator McCallum: Thank you.

Senator Wilson: First of all, I'd just like to thank the witnesses for their constructive feedback on the bill and their engagement with NRCan to date.

My question is specifically for Ms. McGlogan. It relates to the interoperability provisions. Thank you for your written submission and also for your testimony today.

One of the things that you suggest is that in the legislative summary, they should use the term "cooperation" versus "interoperability." In your submission, you are recommending that's the direction that the bill go.

Also, you were talking about the legislation needing to be outcome-focused, and I completely agree with that. To me, cooperation is not the outcome that we're desiring; the interoperability is the outcome that we're desiring.

Do you have any suggestions in terms of how we can achieve that outcome with something that is stronger than "cooperation"?

Ms. McGlogan: I think, in this case, the devil could be in the details. As an industry person, when we hear the word "interoperability," our heads go straight to a common protocol, language and so on, and then you're almost selecting a technology where you have winners and losers. Meanwhile, there are systems and products that you can use that allow products to work with each other within an ecosystem.

What's true for one segment of Electro-Federation Canada members, like motors and generators, is not true for the lighting segment and may not be true for products within the grid. This is why we suggest language that is more flexible so that you can get into those particular areas because at the end of the day, we want energy savings that are reliable, and we want to be able to encourage innovation. The tighter you make that language — and interoperability from a technical perspective is quite tight. That's why we favour "cooperation" versus "interoperability."

M. Chao : J'ajouterais simplement que nous savons qu'il y a des exemptions dans d'autres domaines, notamment du côté de Transports Canada.

Dans notre secteur, nous connaissons les mesures de transparence visant à garantir que les informations relatives aux exemptions soient rendues publiques et consultables. Nous nous attendrions à ce que ce type de mesures d'équité soient mises en place pour des dispositions comme celles-ci.

La sénatrice McCallum : Merci.

Le sénateur Wilson : Tout d'abord, je tiens à remercier les témoins de leurs commentaires constructifs sur le projet de loi et de leur collaboration avec Ressources naturelles Canada jusqu'à présent.

Ma question s'adresse précisément à Mme McGlogan. Elle porte sur les dispositions relatives à l'interopérabilité. Je vous remercie de votre mémoire et de votre témoignage d'aujourd'hui.

L'une de vos suggestions est que le résumé législatif fasse référence à une utilisation en conjonction avec d'autres plutôt que d'employer le terme « interopérabilité ». Dans votre mémoire, vous recommandez que le projet de loi aille dans ce sens.

Vous avez également mentionné que la législation doit être axée sur les résultats, et je suis tout à fait d'accord. Pour moi, l'utilisation en conjonction avec d'autres n'est pas le résultat que nous recherchons; c'est plutôt l'interopérabilité.

Avez-vous des suggestions sur la façon dont nous pourrions atteindre ce résultat avec une formulation plus forte que « en conjonction avec »?

Mme McGlogan : Je pense que le diable pourrait se cacher dans les détails ici. En tant qu'acteurs du secteur, lorsque nous entendons le mot « interopérabilité », nous pensons immédiatement à un protocole commun, à un langage commun, et ainsi de suite. On en vient alors presque à choisir une technologie où il y a des gagnants et des perdants. Or, il existe des systèmes et des produits que l'on peut utiliser et qui permettent aux produits de fonctionner ensemble au sein d'un écosystème.

Ce qui s'applique à un segment des membres d'Electro Federation Canada — comme les moteurs et les générateurs — ne convient pas au segment de l'éclairage et pourrait ne pas s'appliquer aux produits sur le réseau. C'est pourquoi nous suggérons un libellé plus souple afin de pouvoir aborder ces domaines précis. En fin de compte, nous voulons réaliser des économies d'énergie fiables et nous voulons pouvoir encourager l'innovation. Plus ce libellé est restrictif... L'interopérabilité est assez restrictive d'un point de vue technique. C'est pourquoi nous préférons le terme « en conjonction avec » à celui d'« interopérabilité. »

I don't know if I answered your question, but that's an industry person looking at those words in particular.

Senator Wilson: Thank you. I think you did answer it. If I understand you correctly, basically what we need to get right is what is meant by "interoperability." There may be a heated agreement around this. It's just that it means something different to you than it maybe means to the officials who put this together.

Ms. McGlogan: Also, what is meant by a system? A system is one thing in one segment versus another. I have heard arguments within particular segments of what a system is. It's a very broad term. There's concern around those details. We look forward to working with NRCan and having those conversations to finalize those kinds of things.

Senator Wilson: Thank you.

[Translation]

Senator Aucoin: I don't know who to direct this question to. I'm a little concerned about the exemptions that the minister can grant, and I have two questions about that. First, will the criteria be clear and flexible enough? Second, will the department or the minister be able to react quickly enough to agree to or grant the exemption? If this becomes an administrative burden, it may be difficult for industry to use it. Does anyone want to comment on that?

[English]

Ms. McGlogan: I would agree with you. It's difficult to answer that broadly because it depends on what kind of exemption you're looking for, which is probably why you're hearing some silence within this panel.

The one thing that we did talk about was making sure that exemptions are fair and the fact that if you have industry coming together to deal with an exemption, that takes some time from our side. Of course, you want things to go as quickly as possible. Some things are easier than others. I'm sorry I can't give you a better answer than that.

Ms. Auriat: As Ms. McGlogan spoke to, similarly I think there are a lot of variables in this question, and I'm sorry I won't be able to give a more satisfactory answer. It would really depend on the scale of the exemption, if this is the industry coming together to seek an exemption versus an individual player seeking an exemption. All of those things make it something that could be highly variable and very unique from situation to situation.

[Translation]

Senator Aucoin: Thank you.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais c'est ce que pense un professionnel du secteur de ces termes spécifiques.

Le sénateur Wilson : Merci. Je pense que vous y avez répondu. Si je vous comprends bien, ce qu'il nous faut essentiellement clarifier, c'est ce que l'on entend par « interopérabilité ». Cela risque de susciter un débat animé. C'est simplement que ce terme a une signification différente pour vous que pour les fonctionnaires qui ont rédigé ce texte.

Mme McGlogan : De plus, qu'entend-on par « système »? Un système n'est pas la même chose d'un secteur à l'autre. J'ai entendu des débats au sein de certains secteurs sur ce qu'est un système. C'est un terme très large. Ces détails suscitent des inquiétudes. Nous sommes impatients de travailler avec NRCan et d'avoir ces discussions pour finaliser ce genre de détails.

Le sénateur Wilson : Merci.

[Français]

Le sénateur Aucoin : Je ne sais pas à qui adresser ma question. Je suis un peu préoccupé par les exemptions que le ministre peut accorder et j'ai deux questions à ce sujet. Premièrement, est-ce que les critères seront assez clairs et flexibles? Deuxièmement, est-ce que le ministère ou le ministre pourront réagir assez rapidement pour accepter ou octroyer l'exemption? Si cela devient une lourdeur administrative, il sera peut-être difficile pour l'industrie de s'en servir. Quelqu'un a-t-il un commentaire à ce sujet?

[Traduction]

Mme McGlogan : Je suis d'accord avec vous. Il est difficile de répondre à cette question de façon générale, car tout dépend du type d'exemption que vous recherchez, ce qui explique probablement le silence au sein de ce groupe.

La seule chose dont nous avons discuté, c'est de veiller à ce que les exemptions soient équitables. Par ailleurs, si l'industrie se mobilise pour demander une exemption, cela prend du temps de notre côté. Bien sûr, vous souhaitez que les choses avancent le plus rapidement possible. Certaines questions sont plus faciles à traiter que d'autres. Je suis désolée de ne pas pouvoir vous fournir une réponse plus détaillée.

Mme Auriat : Comme l'a mentionné Mme McGlogan, je pense moi aussi qu'il y a de nombreuses variables en jeu dans cette question, et je suis désolée de ne pas pouvoir vous donner une réponse plus satisfaisante. Cela dépend vraiment de la portée de l'exemption : s'agit-il d'une demande collective de l'industrie ou d'une demande individuelle? Tous ces facteurs font que la situation peut varier considérablement et être très particulière d'un cas à l'autre.

[Français]

Le sénateur Aucoin : Merci.

[English]

Mr. Chao: I'll just add a little bit. Something that the committee may want to consider is that certain exemptions do exist within other jurisdictions where rather than a minister, for a U.S. example, their Secretary of Energy may make exemptions. You may see either in legislation or regulation or the rules, there could be some sort of limitations that are imposed on that ability to issue exemptions, which may be of interest to the committee. The exemption may be limited to certain areas, and certain information may be required to be presented by the individual issuing the exemption. That is some information that we'll try to share with the committee in our comments as well.

[Translation]

Senator Aucoin: Thank you.

I was more concerned that it might take too long. If it's very vague and the department is very busy, it could take too long. That was my question.

Thank you.

[English]

The Chair: Regarding the senator's last comment, do you need further time to answer that part, or are you going to be sending some remarks to the committee?

Mr. Chao: Yes, I expect that we'll have some comments on this topic. It was expected to be one of the topics we would cover in our written comments.

The Chair: Thank you.

Senator D. M. Wells: Again, thanks, witnesses.

We heard — and it's really great — that industry and officials from the department engaged in a lot of positive consultation. That's really good because we don't see that in all government bills.

Was there anything that was included in the requests by industry that ended up not getting covered in the bill to your satisfaction? This leads to my next question: If there were amendments to be made, what would they be?

Ms. McGlogan: This is one of the things that came up, and I wasn't directly involved in this: It's the labelling requirements from — I forget the number — Amendment 15 or 18. There are specific labelling requirements for Canada from the lighting segment that will de-harmonize Canada versus the U.S. and Mexico. Meanwhile, our supply chains are highly integrated. So you are now separating inventory and product for Canada only, and that is definitely going to increase costs within the supply

[Traduction]

M. Chao : Je voudrais juste ajouter un petit mot. Le comité pourrait vouloir prendre en considération le fait que d'autres nations ont certaines exemptions. Aux États-Unis, par exemple, ce n'est pas un ministre, mais le secrétaire à l'Énergie qui peut autoriser les exemptions. Vous constaterez que la législation, la réglementation ou les règles peuvent restreindre la capacité à admettre ces exemptions, ce qui pourrait intéresser le comité. L'exemption peut alors être limitée à certains domaines, et la personne qui l'accorde peut être tenue de fournir certaines informations. Nous essaierons également de transmettre ces renseignements au comité dans nos commentaires.

[Français]

Le sénateur Aucoin : Merci.

J'étais surtout préoccupé par le fait que cela pourrait prendre trop de temps. Si c'est très vague et que le ministère est très occupé, cela pourrait prendre trop de temps. C'était ma question.

Merci.

[Traduction]

La présidente : En ce qui concerne le dernier commentaire du sénateur, avez-vous besoin de plus de temps pour répondre à cette partie, ou allez-vous envoyer des observations au comité?

M. Chao : Oui, nous aurons des commentaires à ce sujet. Cela devait faire partie des sujets que nous aborderions dans nos observations écrites.

La présidente : Merci.

Le sénateur D. M. Wells : Encore une fois, je remercie les témoins.

Nous avons entendu — et c'est vraiment formidable — que l'industrie et les responsables du ministère ont mené de nombreuses consultations constructives. C'est vraiment une bonne chose, car ce n'est pas le cas pour tous les projets de loi d'initiative gouvernementale.

Y a-t-il eu des demandes de l'industrie qui n'ont finalement pas été suffisamment prises en compte dans le projet de loi? Voilà qui m'amène à ma question suivante : si des amendements devaient être apportés, quels seraient-ils?

Mme McGlogan : Voici l'un des points qui a été soulevé, auquel je n'ai pas participé directement : il s'agit des exigences en matière d'étiquetage prévues — j'ai oublié le numéro — à la modification 15 ou 18. Dans le secteur de l'éclairage, certaines exigences d'étiquetage propres au Canada vont créer une divergence entre le Canada, d'une part, puis les États-Unis et le Mexique, d'autre part. Or, nos chaînes d'approvisionnement sont fortement intégrées. On sépare ainsi les stocks et les produits

chain and time, and it will possibly sacrifice delivery time and availability because you can't share a pool of inventory as you normally would if products were harmonized. That was a specific request. It was Amendment 18 on lighting labelling.

Senator D. M. Wells: Is that a labelling issue or is that a product change issue?

Ms. McGlogan: It's a labelling issue, I believe.

Senator D. M. Wells: Okay. Thank you very much for that. Anyone else?

Mr. Chao: We will be providing some written comments that will mention suggestions mostly in areas related to harmonization with other jurisdictions.

In fairness to department staff, these issues came up following discussions we had with department staff. I do expect to have those available to be submitted, and then, of course, there will be time for translation. We do intend to support the committee's work by providing written comments.

Ms. Auriat: Similar to Mr. Chao, most of our members' concerns are really around regulatory alignment with other jurisdictions. I was not directly involved in the consultations. Again, our members feel they've been heard in a lot of ways by NRCan staff, but this is just another opportunity to share how important continuing to have as much regulatory alignment as possible is to our membership in terms of things like affordability and keeping costs down for all Canadians.

The Chair: Regarding your written comments, we would need those as soon as you can. The clerk will be communicating with you by email about when we need them in order to have them considered by the committee, so thank you.

It looks like we've come to the end of our panel. Thank you very much to all of you for being here. We appreciate your testimony, and we look forward to the written comments that will come soon so that we can deliberate on them. Thank you.

(The committee continued in camera.)

destinés uniquement au Canada, ce qui va inévitablement accroître les coûts et les retards au sein de la chaîne d'approvisionnement, et risque de compromettre les délais de livraison et la disponibilité. On ne pourra pas avoir un stock commun comme on le ferait normalement si les produits étaient harmonisés. C'était une demande précise. Il s'agissait de la modification 18 sur l'étiquetage des produits d'éclairage.

Le sénateur D. M. Wells : S'agit-il d'un problème d'étiquetage ou d'un changement de produit?

Mme McGlogan : C'est une question d'étiquetage, je crois.

Le sénateur D. M. Wells : D'accord. Merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite répondre?

M. Chao : Nous fournirons des commentaires écrits avec des suggestions portant principalement sur des domaines à harmoniser avec d'autres nations.

Par souci d'équité envers le personnel du ministère, ces questions ont été soulevées à la suite de discussions que nous avons eues avec lui. Je crois que nos suggestions sont prêtes à être soumises, mais il faudra du temps pour la traduction, bien sûr. Nous avons l'intention de soutenir les travaux du comité en fournissant des commentaires écrits.

Mme Auriat : Tout comme M. Chao, la plupart des préoccupations de nos membres portent en réalité sur l'harmonisation réglementaire avec d'autres nations. Je n'ai pas participé directement aux consultations. Encore une fois, nos membres ont le sentiment d'avoir été entendus à bien des égards par le personnel de RNCAN, mais c'est simplement une occasion supplémentaire de faire savoir à quel point il est important pour eux de maintenir autant que possible l'harmonisation réglementaire, notamment pour assurer l'accessibilité financière et maîtriser les coûts pour tous les Canadiens.

La présidente : En ce qui concerne vos observations écrites, nous en aurions besoin le plus tôt possible. La greffière communiquera avec vous par courriel pour vous dire quand nous devons les recevoir afin que le comité puisse les examiner. Je vous remercie.

Il semble que nous soyons arrivés à la fin de notre table ronde. Merci beaucoup à vous tous d'être venus. Nous apprécions vos témoignages et nous attendons avec impatience les commentaires écrits qui nous parviendront bientôt afin que nous puissions en délibérer. Merci.

(La séance se poursuit à huis clos.)